

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

**Band:** 51 (1973)

**Heft:** 3

**Artikel:** Causons "polypores" (V)

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-936986>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE

## BULLETIN SUISSE DE MYCOLOGIE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und  
der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane in der Schweiz  
Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko,  
association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

*Redaktion:* Adolf Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Tel. 031 81 11 51. *Druck und Verlag:* Druckerei Benteli AG, 3018 Bern,  
Telephon 031 55 44 33, Postcheck 30-321. *Abonnementspreise:* Schweiz Fr. 19.-, Ausland Pr. 21.-, Einzelnnummer Fr. 1.90.  
Für Vereinsmitglieder im Beitrag inbegriffen. *Insertionspreise:* 1 Seite Fr. 200.-,  $\frac{1}{2}$  Seite Fr. 110.-,  $\frac{1}{4}$  Seite Fr. 60.-.  
*Adressänderungen:* melden Vereinsvorstände bis zum 2. des Monats an *Ernst Mosimann, Schlossstalden 16, 3076 Worb.*  
*Nachdruck*, auch auszugsweise, ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten.

51. Jahrgang – 3018 Bern, 15. März 1973 – Heft 3

### Causons «polypores» (V)

Dans notre causerie III, nous avions dit que Gäumann a écrit que les polypores vivent en grande partie en saprophytes ou en parasites. Si ce dernier terme est connu de chacun, il n'en est pas nécessairement de même du précédent:

*Parasite* (du grec *parasitos*, celui qui mange à côté d'un autre ou avec un autre) se dit d'un polypore (ou d'un autre être vivant, mais ici seuls les polypores nous concernent) qui s'introduit dans un hôte encore vivant – pour les polypores cet hôte est le plus souvent un arbre – et vit aux dépens de celui-ci en décomposant certains de ses tissus également encore vivants.

Chez nous l'*Heterobasidion annosus* (Fr.) Bref. = Polypore annuel dont le mycélium souterrain attaque les racines des *Picea* pour s'introduire dans la partie inférieure du tronc et décomposer le cœur du bois, est un exemple de parasitisme.

Un autre exemple d'un parasitisme «pur» est l'*Inonotus hispidus* (Bull. ex Fr.) Karst, le xanthochrous hérissé, que l'on rencontre chez nous surtout dans les vieux vergers.

*Pertophyte* (est-ce du latin *pertusus* = trou, dans le sens d'un trou à l'arbre, d'une plaie? – et *phyton* (grec: ce qui a poussé) terme peu usité, mais que l'on rencontre parfois: qui vit sur les parties mortes d'arbres vivants.

Exemple de chez nous: le *Merulius taxicola* (Pers.) Donk, à la surface inférieure des branches mortes de pin tenant encore à l'arbre. (Cette espèce de *Poria* est d'ailleurs rangée maintenant par certains mycologues sous les *Corticaceae*, peut-être à cause de la tranche fertile de ses pores?)

*Saprophyte* (du grec *sapros*, ce qui pourrit ou ce qui est pourri, et *phyton*, ce qui a poussé) donc qui vit sur le bois mort.

Exemple: le *Coriolus hirsutus* (Wulf. ex Fr.) Quél. qui pousse en quantité sur les tas de branches mortes.

Cette division est certes pratique, mais bien relative, c'est ainsi que l'*Heterobasidion annosus* peut aussi vivre à des racines de souches si celles-ci ne sont pas encore décomposées. Donc on peut dire qu'à un tel stade il devient saprophyte, mais c'est encore bien relatif, car on ne le verra pas à un tronc d'épicea en pleine décomposition: un tel support conviendra par contre à un saprophyte tel que l'*Osmoporus odoratus* (Wulf. ex Fr.) Sing. = Tramète à odeur.

Pendant quelque temps nous avons eu devant notre ancienne demeure un *Coriolus versicolor* (L. ex Fr.) Quél. qui, bien que généralement saprophyte, poussait à 20 cm du sol au tronc d'un *Prunus serrulata* qui, chaque printemps, nous réjouissait par sa floraison luxuriante, mais héphémère. Certes, ce *C. versicolor* n'est jamais devenu bien grand et il est possible que les tissus de l'arbre à cet endroit avaient été blessés, et que, bien que d'apparence saine, étaient donc affaiblis.

Si donc une fois nous voyons à un arbre vivant un polypore qui, dans la clef, correspond morphologiquement à un saprophyte, soyons certes prudents, mais ne le considérons pas immédiatement comme devant être absolument une autre espèce. Examinons plutôt si, au point d'attache, le tissu de l'arbre est encore vivant, si l'arbre est généralement affaibli, soit par une sécheresse à laquelle il n'était pas habitué, soit par trop d'humidité, etc.

De toute façon, plutôt que de séparer les espèces irrévocablement entre saprophytes et parasites, il serait plus utile de savoir *pourquoi* l'on rencontre telles espèces en général sur du bois mort et d'autres principalement à des arbres vivants: qu'est-ce que le polypore a besoin pour vivre, quels sont ses moyens d'attaque, qu'est-ce que l'arbre peut offrir comme nourriture dans les différents stades de sa vie: vivant, affaibli, récemment mort, pourri; quels sont ses moyens de défense, également dans les différents stades de sa vie, car par exemple même lors de sa décomposition il n'est pas exclu qu'il puisse se produire une ou des substances nuisibles au développement de certains polypores, ou que certaines bactéries, ayant trouvé le milieu nécessaire, puissent favoriser ou empêcher ce développement.

Exemple: si l'on sait que le *Phellinus pini* (Thore ex Fr.) Pilát = phelline du pin, n'attaque que le cœur du bois des pins vivants seulement parce que l'aubier est protégé par la résine, dont la turgescence qu'elle provoque dans les tissus de l'arbre empêche le mycélium de s'y introduire et si l'on sait que sur les espèces d'arbres moins résineuses, le mycélium attaque alors également l'aubier, l'on ne pourra plus dire que la pourriture du *Ph. pini* parasite est un caractère spécifique différent de sa forme saprophytique «*abietis*» qui attaque non seulement le cœur du bois, mais aussi l'aubier (nécessairement puisqu'il n'y a plus de turgescence provoquée par la résine dans le bois mort). – Si l'on sait que ce *Ph. pini*, grand parasite du pin en Europe méridionale, meurt dans le bois travaillé, par l'action d'autres champignons qui se sont introduits dans le support *après* la mort du pin, mais que ce même *Ph. pini* continue de vivre sur le bois de pin travaillé, par exemple en traverses de chemins de fer, si celui-ci a été traité au créosote, parce qu'alors le créosote empêche l'introduction de ces champignons nuisibles au *Ph. pini* (le créosote empêche aussi le développement de *Ph. pini* mais ne le fait pas

mourir), l'on peut se rendre compte que là où ces champignons nuisibles ne peuvent pas s'introduire ou n'ont pas la virulence nécessaire à cause d'un climat différent, par exemple, *Ph. pini* peut être aussi saprophyte.

Lorsque nous traiterons chaque espèce de polypore, nous tacherons de faire ressortir, dans la mesure de nos connaissances et observations, les nuances nécessaires à ce sujet.

Cela nous mène à parler aussi du

*Support*. Nous pensons ici à la majorité des espèces de polypores qui sont ligneuses. Les divisions principales des supports sont:

*Feuillus* (allemand: Laubholz, anglais: deciduous trees, ou broad-leaved trees), aussi caducifoliés, mais nous préférions le terme *feuillus*, car par exemple les gingkos et les mélèzes (*Larix*) perdent aussi leurs feuilles chaque année, bien qu'ils soient des conifères. Certes, l'on pourrait aussi répliquer que le gingko, bien que conifère, a aussi des feuilles, et non des aiguilles.

*Conifères* ou arbres à aiguilles. N'oublions pas qu'à part les *Pinus*, *Abies*, *Picea*, *Larix*, *Tsuga*, les espèces d'arbres suivantes sont aussi des conifères: *Cedrus*, *Cupressus*, *Juniperus*, etc. (allemand: Nadelholz; anglais: coniferous trees, conifers).

L'on parle de supports (ou hôtes) facultatifs ou obligatoires, suivant si l'espèce de polypore peut se développer normalement sur différentes espèces d'arbres, ou seulement sur une seule. Là aussi, n'oublions pas que tout est relatif:

si jusqu'à maintenant *Gloeophyllum abietinum* (Bull. ex Fr.) Karst. n'a été trouvé que sur conifères, il y aura 9999 chances sur 10 000, pour parler ainsi, qu'un polypore à l'apparence similaire, mais trouvé sans l'ombre d'un doute sur feuillu, ne sera pas cette espèce-là.

Mais de là à prétendre par exemple qu'un *Coriolus versicolor* (L. ex Fr.) Quél. trouvé sur du lierre (*Hedera*) ne peut pas être cette espèce, parce qu'*Hedera* n'est pas indiqué dans la littérature comme support pour *versicolor*, c'est autre chose:

Les listes des espèces d'arbres servant de support aux espèces de polypores sont très intéressantes, mais sont loin d'être complètes, même si l'on considère l'ensemble de la littérature polyporologique mondiale à ce sujet. Et s'il y a un terrain où même un débutant en polypores peut aider à augmenter les connaissances, c'est bien celui des espèces de support pour chaque espèce de polypore. Lors de ses randonnées dans la nature, et pour autant qu'il observe attentivement, il ne manquera pas de remarquer des supports «nouveaux» pour un polypore donné. Alors s'ils n'ont pas été indiqués dans ces causeries pour les polypores que nous avons traités ou que nous traiterons, qu'il fasse part de ses observations à notre rédacteur, M. Nyffenegger. Nous avons de fortes raisons de penser que même dans le temps, pour la même région, la liste des espèces de supports pour un polypore peut varier, par exemple lors de l'introduction d'une nouvelle espèce d'arbre, ou de changements écologiques. Jahn (Mitteleuropäische Porlinge, 1963:8) fait remarquer que la préférence donnée aux supports peut aussi varier d'une aire géographique à l'autre.

*L'espèce du support est une précieuse indication pour la détermination, mais ne peut pas être, à elle seule, déterminante:*

De nombreux polypores ayant comme support habituel les feuillus, peuvent être rencontrés de temps à autre sur conifères. Un exemple extrême est l'*Inonotus dryadeus* (Pers. ex Fr.) Murr., le xanthochrous du chêne, qui a déjà été rencontré en Amérique sur du sapin, par contre en Europe seulement sur des feuillus.

A Lausanne, nous avons trouvé par exemple le *Lenzites betulina* (L. ex Fr.) Fr. en quantité à une grosse souche d'un cèdre du Liban, alors que ce lenzite du bouleau est un polypore typique des feuillus.

Le contraire existe aussi: nous avons vu (IV) que le *Gloeophyllum sepiarium* (Wulf. ex Fr.) Karst., un polypore des conifères, a été trouvé par Falck sur *Betula* (bouleau).

En mentionnant ces exceptions nous ne voulons en aucun cas créer le doute dans la valeur de certaines clefs de détermination existantes et parfois nécessairement par trop simplifiées, ni décourager l'étude des polypores. Bien au contraire, nous voulons éviter l'adoption d'un dogmatisme rigide qui ne peut que nous être nuisible plus tard. Combien de fois, dans les années passées, n'avons-nous pas expérimenté qu'une détermination avait été mise en doute a priori, c'est-à-dire sans même s'occuper de la morphologie du polypore, uniquement parce que le support, sur lequel le polypore en question avait été récolté, ne figurait pas dans un manuel d'introduction! Soyons toujours prêts à vérifier nos propres expériences avec celles d'autres mycologues, donc spécialement par leur littérature, et si possible pas uniquement avec celles d'un seul auteur, mais de plusieurs. Et vice-versa, vérifions les données de la littérature par nos propres expériences.

Quant aux parties du support, nous nous contentons de rappeler que le:

*tronc*: est la partie de l'arbre entre les racines et la couronne ou le feuillage, et non pas, comme on l'utilise souvent à tort chez nous, la partie qui reste dans le sol après avoir coupé l'arbre: cette partie est la *souche* et non pas le tronc.

(A suivre)

*Un polyporiste*

## Toxikologischer Jahresbericht 1971

(Übersetzung)

Wie jedermann weiß, war das Jahr 1971 kein gutes Pilzjahr, weshalb auch nur wenige Pilzvergiftungen auftraten.

Ein verdächtiger Fall einer Vergiftung durch Knollenblätterpilze endete glücklicherweise mit der völligen Genesung des Patienten. Am 4. September begab sich ein Einwohner von Fribourg in den Wald, um Pilze zu suchen, die er noch am Abend allein verspeiste. Im Verlaufe des Nachmittags am folgenden Tag verspürte er heftige Leibscherzen, und er erbrach, hatte starken Durchfall und verspürte Krämpfe in den Beinen. Der Patient wurde sofort ins Spital eingeliefert, und bei geeigneter Behandlung konnte er nach einem Aufenthalt von 10 Tagen nach Hause entlassen werden. Dort musste er weiterhin leberschützende Mittel und Vitaminpräparate einnehmen.